

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Dossier n° **DP 059 414 18 00055**
Date de dépôt : **28 novembre 2018**
Demandeur : **Mme CORNU Mélanie**
Nature du projet : **Création de 4 fenêtres de toit**
Adresse du terrain : **116 rue du Tarn**
59182 Montigny-en-Ostrevent

Commune de Montigny-en-Ostrevent

ARRIVÉ LE

24 DEC. 2018

MAIRIE DE MONTIGNY EN OSTREVENT

ARRÊTÉ
de non-opposition à une déclaration préalable
au nom de la commune de Montigny-en-Ostrevent

Le Maire de Montigny-en-Ostrevent,

Vu la déclaration préalable présentée le 28 novembre 2018 par Madame CORNU Mélanie demeurant 116 rue du Tarn à Montigny-en-Ostrevent (59182) ;

Vu l'objet de la déclaration :

- création de 4 fenêtres de toit ;
- sur un terrain situé 116 rue du Tarn à Montigny-en-Ostrevent (59182) ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 06/10/2016 ;

ARRÊTE

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable.

Montigny-en-Ostrevent, le **24 DEC. 2018**
Le Maire,



Jean-Luc COQUERELLE

La présente décision est transmise au représentant de l'État dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.

Nb : Affichage en mairie de l'avis de dépôt le 29/11/2018.